



## Dans ce numéro

<b>Le portrait des comtés de Mékinac</b>	<b>2</b>
• Laviolette	2
• Portneuf	2
<b>Le portrait des candidatEs participantEs</b>	<b>3</b>
<b>Les engagements des candidatEs</b>	<b>4-21</b>
• Financement des groupes communautaires	4-5
• Juste place des femmes en politique	6
• Développement local et régional	7
• Droit à l'information, éducation et formation	8-9
• Droit à la santé	10-12
• Accès à la justice	12
• Les accommodements raisonnables	13
• Un monde exempt de violence	14-15
• La pauvreté à un sexe	16-17
• Le travail des femmes	18-19
• Vivre dans un environnement sain	20-21
<b>Flash Infos - Directeur général des élections</b>	<b>5 8 9 15 17 20 21</b>
<b>Les signataires de la plate-forme</b>	<b>22-23</b>
<b>Le vote des femmes, ça compte à 100%</b>	<b>23</b>

## SPÉCIAL - ÉLECTIONS PROVINCIALES 2007

Bonjour à toutes,

Voici notre bulletin spécial Élections provinciales 2007. Pour nous à Femmes de Mékinac, c'est un événement important, une occasion de sensibiliser nos membres à la politique.

Au lieu d'organiser un débat, nous avons préparé une série de 11 questionnaires traitant des thèmes élaborés par le Groupe des 13, une coalition d'organisations féministes, dont l'R des Centres de femmes et la Fédération des femmes du Québec, dans la plate-forme « *Les enjeux concernant l'égalité des femmes et des hommes et l'égalité des femmes entre elles : engagements pour une société juste et solidaire* ».

Les thèmes abordés sont :

- 1) Le financement des groupes femmes et des organismes communautaires
- 2) La juste place des femmes en politique
- 3) La contribution des femmes au développement régional et local
- 4) Le droit à l'information, à l'éducation et à la formation
- 5) Le droit à la santé
- 6) L'accès à la justice
- 7) Pour un monde exempt de violence
- 8) La pauvreté à un sexe
- 9) Le travail des femmes
- 10) Vivre dans un environnement sain
- 11) Les accommodements raisonnables.



Nous avons sollicité nos candidatEs à répondre à cette plate-forme. Nous avons reçu 3 participations complètes que nous vous livrons dans ce bulletin spécial d'AUTOUR D'ELLES. En voici les résultats!

Bonne lecture!

Par France Déry, coordonnatrice et Julie Bordeleau, agente de promotion et d'intervention en condition féminine

**L**e printemps 2007 s'annonce mouvementé et plus énergisant que les années auparavant. En effet, c'est le 26 mars prochain que les électEURS seront appelÉS à se présenter aux urnes afin d'accomplir leur devoir de citoyenNES.

Un choix judicieux s'impose afin d'élire celles et ceux qui représenteront adéquatement la population québécoise en tant que députéE de l'Assemblée

nationale. ChacunE d'entre nous a la responsabilité de sélectionner la candidate ou le candidat qui répond le mieux à ses attentes, ses convictions et ses valeurs.

Nous vous offrons des pistes de réflexion et des informations pertinentes afin de vous aider à poser ce geste simple, éclairé et démocratique que vous effectuerez en complétant votre bulletin de vote. C'est une occasion qui revient à tous les 4 ans

et votre participation est importante. N'oublions pas que le droit de vote des femmes existe depuis 1940 et a été obtenu grâce à la détermination de femmes convaincues de la capacité des femmes à occuper des sièges sur des instances décisionnelles. Exercer son droit de vote démontre à tous que les femmes prennent leur place de citoyenne à part entière et que le vote des femmes compte aussi à 100%.

Par Monique Lachance, sec.-adm.





**Patrick Lahaie**  
**Candidat du Parti Québécois**  
**Comté de Laviolette**



Dans un avenir très rapproché, il me fera plaisir de rencontrer personnellement l'équipe de **Femmes de Mékinac** afin de répondre aux questions non répondues en raison du manque de temps.

La campagne électorale nous amenant à se déplacer souvent et surtout dans un comté comme Laviolette qui se rend jusqu'à Parent, vous comprendrez que la courte durée de la période électorale nous limite sans cesse. Je vous remercie de votre compréhension et je suis persuadé que nous aurons l'occasion dans les 4 prochaines années de travailler à l'amélioration des points mentionnés.

Merci et au plaisir de se rencontrer,

Patrick Lahaie  
 Candidat du Parti Québécois  
 Comté de Laviolette



**Pierrette Doucet**  
**Candidate Comté de Laviolette**  
**Parti Québec solidaire**

Je suis fière de faire partie de l'équipe de Québec solidaire. Je vous invite à voter autrement. En votant pour Québec solidaire, vous votez pour le changement.



Pierrette Doucet  
 Candidate de Québec solidaire  
 Comté de Laviolette

Ces trois personnes candidates aux élections générales provinciales 2007 ont participé à notre spécial Élections 2007. Elles ont pris le temps, même à travers un emploi du temps très chargé, de remplir les 22 feuilles de questionnaire et de prise de position que nous leur avons fait parvenir par courriel ou par envoi postal. Nous apprécions beaucoup leur disponibilité et leur collaboration.

Merci beaucoup de votre participation!

**André A. Lavoie**  
**Candidat Comté de Portneuf**  
**Parti Québec solidaire**



Je concède que, faute de temps, certains aspects n'ont pu être précisés, mais les engagements pris sont le reflet à la fois de valeurs que je mets en pratique depuis plusieurs années et ce sont des éléments à la base même des positions de Québec solidaire.

Félicitations pour votre initiative à l'occasion de la campagne électorale et pour l'ensemble de votre travail pour l'égalité des femmes.

Salutations cordiales,  
 André Lavoie  
 Candidat de Québec solidaire  
 Comté de Portneuf



## Le financement des groupes femmes et des organismes communautaires

Les groupes de femmes forment un réseau important et significatif pour des milliers de femmes en difficulté à travers tout le Québec, leur offrant aide et entraide. Ils interviennent sur plusieurs fronts, notamment dans la défense des droits, la promotion de rapports égaux entre les hommes et les femmes, le changement des lois, l'accès des femmes au pouvoir, le développement économique et l'accès au travail.

Dans sa politique gouvernementale de reconnaissance et de soutien de l'action communautaire, le gouvernement québécois souligne la contribution essentielle de l'action communautaire à l'exercice de la citoyenneté et au développement social du Québec. Si la politique gouvernementale reconnaît, notamment, l'apport des groupes de défense collective de droits, dans les faits, ces groupes rencontrent un problème chronique de sous-financement. En effet, plus de la moitié des groupes de défense collective de droits reçoivent moins de 50 000 \$ de la part du gouvernement pour tenter de remplir leur mission et ce, même si plusieurs d'entre eux sont implantés depuis 15 ans, 20 ans et parfois davantage et que certains ont une mission à caractère régional et national. Par ailleurs, plusieurs sont en attente de financement. De plus, l'automne dernier, le gouvernement fédéral a annoncé des modifications substantielles au Programme de promotion de la femme (PPF) de Condition féminine Canada qui contribue, entre autres, au financement de plusieurs groupes de femmes au Québec. L'enveloppe budgétaire a été conservée, mais désormais, le PPF ne pourra plus servir à financer des activités de défense de droits. L'état se resserre sur les groupes de défense de droits en général qui voient leurs sources de financement être restreintes, sinon supprimées complètement.

Je, \_\_\_\_\_, candidatE du comté de \_\_\_\_\_

Pour le Parti \_\_\_\_\_, m'engage à :

**Obtenir** un financement adéquat et récurrent pour les groupes d'action communautaire autonome, incluant les groupes de femmes, aux plans local, régional et national, **accorder** l'indexation obligatoire selon l'augmentation du coût de la vie et **hausser** ce financement par l'État pour les groupes déjà financés.

Pour les groupes de défense collective des droits, **augmenter** leur financement à un seuil minimal de 50 000\$, **accorder** l'indexation pour les trois dernières années et un montant minimal adéquat pour accueillir les groupes en attente de financement.

**Intervenir** auprès du gouvernement fédéral en faveur du retour du financement des activités de défense de droits par le Programme de promotion de la femme.

**Ajouter** un financement gouvernemental à la mission des organismes pour répondre aux besoins liés aux accommodements, à l'accessibilité universelle et à la compensation des coûts découlant de limitations fonctionnelles vécues par des femmes.

**Reconnaître et soutenir** financièrement de façon adéquate les groupes de femmes immigrantes et des communautés ethnoculturelles et racisées qui interviennent auprès des femmes issues de ces communautés et des nouvelles arrivantes qui font partie des groupes les plus discriminés et exclus de la société, ainsi que des groupes de défense des droits des lesbiennes et des femmes ayant des limitations fonctionnelles.

**Réviser** les critères de financement pour les groupes de femmes immigrantes et des communautés ethnoculturelles et racisées afin d'en abolir les biais discriminatoires, les critères actuels excluant une bonne partie de ces groupes.

**Adopter** une loi dite anti-SLAPP (SLAPP : Strategic Lawsuits Against Public Participation – poursuites judiciaires dites stratégiques contre la mobilisation publique).

André A. Lavoie Québec Solidaire Portneuf	Pierrette Doucet Québec Solidaire Lavolette	Patrick Lahaie Parti Québécois Lavolette
---	---	--

✓

✓

☑

✓

✓

✓

✓

✓

✓

✓

☑

✓

✓

✓

✓

✓

✓

✓

✓

☑

### LÉGENDE :

- ✓ Indique une réponse sans modification de l'énoncé
- ☑ Indique une réponse nuancée modifiant l'énoncé

## Le financement des groupes femmes et des organismes communautaires (suite)

Êtes-vous pour la reconnaissance et un meilleur financement des groupes de femmes? Si oui, que comptez-vous faire pour favoriser l'obtention d'un financement adéquat par les groupes?

Pierrette Doucet  
Québec solidaire - Laviolette

La proposition 3 c) du thème vivre ensemble stipule un meilleur financement aux groupes de femmes qui s'occupe des violences envers les femmes, de même que des mesures législatives et une campagne de sensibilisation contre la violence.

André A. Lavoie  
Québec solidaire - Portneuf

« Respecter l'autonomie des organismes et rehausser le financement de leur mission de base. »

*Proposition 20, Congrès novembre 2006, Québec solidaire*

Que comptez-vous faire concrètement pour abolir la discrimination en matière de financement des groupes de femmes immigrantes et des communautés ethnoculturelles et racisées?

Pierrette Doucet : Québec solidaire - Laviolette

Renforcer les pouvoirs d'initiatives, d'enquête et de lutte menés par la Commission des droits de la personne et de la jeunesse.

La proposition 4 du thème *Grandir ensemble* engage Québec solidaire à une politique visant à contrer l'homophobie en développant des programmes et des mesures contre le sexisme et le racisme en valorisant les pouvoirs de la commission des droits de la personne et de la jeunesse.

Que pensez-vous des poursuites stratégiques intentées contre des groupes en environnement ou des organismes œuvrant dans d'autres domaines, pour mettre un terme à leurs actions de mobilisation?

Pierrette Doucet  
Québec solidaire - Laviolette

C'est inacceptable dans une démocratie. C'est pourquoi Québec solidaire est le seul parti qui s'est engagé par un projet de loi.

L'adoption d'une loi anti-slapp est inscrite en toute lettre dans le programme de Québec Solidaire. (proposition #5 du thème Vivre ensemble)

André A. Lavoie  
Québec solidaire - Portneuf

Il faut interdire ce type de poursuites abusives. *Proposition 6, Congrès novembre 2006, Québec solidaire*

## Flash Infos - Élections



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL  
DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

www.dgeq.qc.ca

### Nombre de candidats par parti politique autorisé

NOM DU PARTI	ABRÉVIATION	CANDIDATS	FEMMES
ACTION DÉMOCRATIQUE DU QUÉBEC/ÉQUIPE MARIO DUMONT	A.D.Q./É.M.D.	125	26
BLOC POT	B.P.	9	1
PARTI COMMUNISTE DU QUÉBEC	P.C.Q.	0	0
PARTI CONSCIENCE UNIVERSELLE	P.C.U.	0	0
PARTI DÉMOCRATIE CHRÉTIENNE DU QUÉBEC	P.D.C.Q.	12	4
PARTI ÉGALITÉ/EQUALITY PARTY	P.É./E.P.	0	0
PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC/QUÉBEC LIBERAL PARTY	P.L.Q./Q.L.P.	125	44
PARTI MARXISTE-LÉNINISTE DU QUÉBEC	P.M.L.Q.	24	8
PARTI QUÉBÉCOIS	P.Q.	125	41
PARTI UNITAIRE DU QUÉBEC	P.U.Q.	0	0
PARTI VERT DU QUÉBEC/GREEN PARTY OF QUÉBEC	P.V.Q./G.P.Q.	108	19
QUÉBEC SOLIDAIRE	Q.S.	123	65
INDÉPENDANT OU SANS DÉSIGNATION	IND.	29	4
<b>TOTAL</b>		<b>680</b>	<b>212</b>

**LES FEMMES REPRÉSENTENT 31% DES CANDIDATURES**

## La contribution des femmes au développement régional et local

Dans la foulée de la *Politique de soutien au développement local et régional* adoptée en 1997, c'est maintenant aux niveaux régional et local que se prennent bon nombre de décisions relatives au développement social et économique. Voilà pourquoi la prise en compte des intérêts, des réalités et des droits des femmes par les instances de développement régional et local est si fondamentale. Jusqu'en 2003, la plupart des conseils régionaux de développement (CRD) étaient dotés d'une instance-conseil en matière de condition féminine, réclamée, composée et alimentée par les femmes des régions. Mais la création en 2003 des conférences régionales des élus (CRÉ) a affaibli la participation de la société civile et, de surcroît, la représentation féminine.

La sous-représentation des femmes dans les lieux de pouvoir où se décident les grandes orientations du développement local et régional est inquiétante. Dans les conférences régionales des élus, les femmes occupent actuellement 29 % des sièges. Avec toutes les responsabilités qui incombent désormais aux personnes élues au palier municipal, il est impératif que les femmes siègent en plus grand nombre, non seulement aux conseils municipaux, mais aussi aux conférences régionales des élus, aux conseils des municipalités régionales de comté (MRC) et aux conseils locaux de développement (CLD).

Je, \_\_\_\_\_, candidatE du comté de \_\_\_\_\_

Pour le Parti \_\_\_\_\_, m'engage à :

**Rendre obligatoire** pour les conférences régionales des élus et les autres instances de développement local et régional, de se doter d'une politique d'égalité et de parité, d'appliquer l'analyse différenciée selon les sexes, de mettre en place diverses mesures pour favoriser l'égalité pour les femmes et de prendre en compte leurs réalités et leurs besoins.

**Mettre en place** un fonds dédié à la politique d'égalité et de parité, sous la responsabilité des conférences régionales des élus, pour le financement d'instances-conseils « femmes », de même que des ressources humaines nécessaires à la négociation, au renouvellement et à la mise en œuvre d'ententes spécifiques en condition féminine.

**Maintenir et améliorer** le programme « *À égalité pour décider* » afin d'accroître la représentation des femmes dans les lieux de pouvoir et la prise en compte de leurs intérêts, de leurs besoins et de leurs droits.

André A. Lavoie Québec Solidaire Portneuf	Pierrette Doucet Québec Solidaire Laviolette	Patrick Lahaye Parti Québécois Laviolette
---	--	---

✓

✓

☑

✓

✓

☑

✓

✓

✓

### LÉGENDE :

- ✓ Indique une réponse sans modification de l'énoncé
- ☑ Indique une réponse nuancée modifiant l'énoncé

Tiré de la Plate-forme pour l'égalité des femmes :  
[http://www.ffq.qc.ca/actions/plate\\_forme\\_election\\_2007.pdf](http://www.ffq.qc.ca/actions/plate_forme_election_2007.pdf)

### Que comptez-vous faire pour favoriser l'inclusion des droits et des préoccupations des femmes dans les plans de développement des régions ?

Pierrette Doucet  
 Québec solidaire - Laviolette

Nous sommes un parti qui se définit comme féministe. Nous voulons et nous faisons déjà la preuve que l'équité est chose possible dans l'exercice du pouvoir. C'est une question de démocratie

### Quelles mesures votre parti propose-t-il pour augmenter la représentation des femmes aux instances de développement régional et local et notamment aux conférences régionales des élus?

Pierrette Doucet  
 Québec solidaire - Laviolette

La conférence régionale des élus est une création du parti libéral. Québec solidaire prend la parité bien à cœur mais il faudra revoir les instances en développement local et régional. Nous croyons à une démocratie participative et nous consulterons la population sur ces questions. Parmi nos 25 engagements, nous voulons redonner du pouvoir aux communautés locales, par exemple sur la gestion des forêts.

## La juste place des femmes en politique

Bien que les femmes constituent plus de la moitié de la population québécoise, les conditions réelles d'accueil des femmes en politique sont à mettre en place dans un milieu encore dominé par les hommes et empreint de leurs valeurs. Oui, les femmes ont fait des progrès en politique ces dernières années, mais ceux-ci demeurent lents et fragiles.

À l'Assemblée nationale du Québec, les femmes représentent un peu moins de 31 % de la députation et parmi elles, la diversité des femmes québécoises est très peu présente.

Je, \_\_\_\_\_, candidatE du comté de \_\_\_\_\_

Pour le Parti \_\_\_\_\_, m'engage à :

**Favoriser** une représentation égale des femmes et des hommes à l'Assemblée nationale et dans les conseils municipaux, en incluant des mesures spécifiques, certaines contraignantes, d'autres incitatives, dans la *Loi électorale* et dans la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

**Adopter** dans ces mêmes lois, des mesures qui permettront une représentation équitable des régions et de la diversité ethnoculturelle, de classe, d'âge et d'orientation sexuelle, ainsi que l'inclusion de femmes ayant des limitations fonctionnelles, une représentation qui sera le reflet de la société.

**Permettre** un plus grand pluralisme politique, donc un reflet le plus fidèle possible de la volonté populaire à l'Assemblée nationale, en instaurant un mode de scrutin proportionnel à partir d'une liste nationale pour au moins 40% des sièges à pourvoir.

André A. Lavoie Québec Solidaire Portneuf	Pierrette Doucet Québec Solidaire Lavolette	Patrick Lahaie Parti Québécois Lavolette
---	---	--



### LÉGENDE :

- Indique une réponse sans modification de l'énoncé
- Indique une réponse nuancée modifiant l'énoncé

Tiré de la Plate-forme pour l'égalité des femmes :  
[http://www.ffq.qc.ca/actions/plate\\_forme\\_election\\_2007.pdf](http://www.ffq.qc.ca/actions/plate_forme_election_2007.pdf)

### Quels moyens allez-vous prendre pour atteindre la parité hommes-femmes dans votre parti et au gouvernement?

Pierrette Doucet :

Québec solidaire - Lavolette

Québec solidaire a déjà fait la preuve en présentant 54% de femmes dans cette présente campagne.

André A. Lavoie

Québec solidaire - Portneuf

Nos statuts prévoient déjà ce principe de parité; il faut continuer en ce sens pour l'atteindre et le maintenir.

### Quels moyens votre parti a-t-il pris pour rechercher des candidatures de femmes et soutenir l'élection de ces femmes?

Pierrette Doucet : Québec solidaire - Lavolette

Nous avons aussi fait la preuve que Québec solidaire s'est donné les moyens de recruter des femmes mais aussi de les soutenir dans leur campagne électorale. Nous nous sommes donné des objectifs. On n'approche pas les femmes de la même façon. Les femmes ont des besoins différents et il faut les reconnaître pour travailler à les soutenir. Comité de soutien, mentorat, formations avec les groupes de femmes et la solidarité entre femmes sont des moyens mis de l'avant dans cette campagne.

André A. Lavoie : Québec solidaire - Portneuf

Au niveau national et dans chaque région, nous avons planifié les comités électoraux pour atteindre la parité femmes-hommes dans les candidatures. Le résultat : 65 candidates et 58 candidats.

### Si votre parti forme le gouvernement, allez-vous procéder à la réforme électorale et à l'adoption de mesures positives pour l'égalité?

Pierrette Doucet

Québec solidaire - Lavolette

C'est inscrit en toute lettre dans le programme de Québec solidaire. Parmi les 25 engagements du programme, c'est la proposition # 2 du premier thème Gouverner ensemble, par lequel Québec solidaire s'engage à réformer le mode de scrutin pour atteindre la parité hommes-femmes, en incluant des mesures pour une meilleure représentation de l'immigration et des minorités. (proposition #2 du thème Gouverner ensemble)

André A. Lavoie

Québec solidaire - Portneuf

Oui, scrutin à date fixe et place à la proportionnelle. *Proposition 23, Congrès novembre 2006, Québec solidaire*

## Le droit à l'information, à l'éducation et à la formation

L'accès à l'éducation est l'un des éléments qui a permis le plus aux femmes de faire des avancées majeures en matière d'égalité. Dans toute société développée, l'éducation est et demeure un outil formidable d'émancipation. Il s'agit d'un acquis à préserver à tout prix.

Je, \_\_\_\_\_, candidatE du comté de \_\_\_\_\_

Pour le Parti \_\_\_\_\_, m'engage à :

**Accorder** des montants d'aide financière aux études permettant la couverture complète des frais de subsistance et des frais de garde (le jour, le soir et la fin de semaine) ainsi que l'exemption complète des montants de pension alimentaire pour enfant.

**Maintenir** le gel des frais de scolarité.

**Promouvoir** les secteurs de formation non traditionnels et les secteurs d'avenir auprès des filles, ce, très tôt au sein du système scolaire.

**Promouvoir** une culture de formation continue dans les entreprises et appliquer la Loi 90 sur la formation de la main-d'œuvre dans toutes les entreprises sans égard à la masse salariale.

**Maintenir** les programmes d'apprentissage en milieu de travail.

**Mettre en place** des mesures d'accès équitable à la formation pour les femmes et ce, dans toutes les catégories d'emploi.

**Élargir** la Politique de l'éducation des adultes dans une perspective de formation continue à la formation de base, qualifiante et transférable, indépendamment du marché de l'emploi, et à l'éducation populaire autonome.

**Développer** des compétences dans l'appropriation des TIC et la gestion de l'information par les groupes de femmes.

**Soutenir** la production et la diffusion des savoirs et des savoir-faire des groupes de femmes sur le cyberspace.

André A. Lavoie Québec Solidaire Portneuf	Pierrette Doucet Québec Solidaire Lavolette	Patrick Lahaie Parti Québécois Lavolette
---	---	--

✓

✓

☑

✓

✓

✓

✓

✓

✓

✓

✓

✓

✓

✓

✓

✓

✓

☑

✓

✓

☑

✓

✓

☑

✓

✓

✓

### LÉGENDE :

- ✓ Indique une réponse sans modification de l'énoncé
- ☑ Indique une réponse nuancée modifiant l'énoncé

Tiré de la Plate-forme pour l'égalité des femmes :  
[http://www.ffq.qc.ca/actions/plate\\_forme\\_election\\_2007.pdf](http://www.ffq.qc.ca/actions/plate_forme_election_2007.pdf)

## Flash Infos - Élections

### Droit de vote



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL  
DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

[www.dgeq.qc.ca](http://www.dgeq.qc.ca)

Seuls les électeurs inscrits sur la liste électorale ont le droit de vote. Pour pouvoir être inscrit sur la liste électorale (voir page 17), il faut remplir les principales conditions suivantes le jour du scrutin :

- avoir 18 ans accomplis;
- être de citoyenneté canadienne; et
- être domicilié au Québec depuis six mois.

## Le droit à l'information, à l'éducation et à la formation (suite)

**Qu'est-ce que votre parti compte faire pour améliorer l'accessibilité aux études pour les femmes, notamment en ce qui a trait au Régime de prêts et bourses et au gel des frais de scolarité?**

Pierrette Doucet  
Québec solidaire - Laviolette

La deuxième proposition du thème Grandir ensemble contient une vaste série de mesures pour favoriser une plus grande accessibilité aux études, notamment en éliminant progressivement les frais de scolarité.

André A. Lavoie  
Québec solidaire - Portneuf

Éliminer l'endettement étudiant, réformer le régime d'aide financière pour en faire un régime intégralement public. Non seulement geler mais réduire les frais de scolarité.

*Proposition 18, Congrès novembre 2006, Québec solidaire*

**Êtes-vous favorable à ce que soient implantées des mesures spécifiques pour les femmes dans les programmes de formation, par exemple des places réservées pour les filles et les femmes dans les programmes non traditionnels?**

Pierrette Doucet : Québec solidaire - Laviolette  
Oui

**Êtes-vous favorable à ce que les PME québécoises investissent dans la formation de la main-d'œuvre et soient assujetties à la Loi 90?**

Pierrette Doucet : Québec solidaire - Laviolette  
Oui

**Qu'est-ce que votre parti compte faire pour favoriser le développement de l'éducation populaire?**

Pierrette Doucet : Québec solidaire - Laviolette  
Québec solidaire reconnaît le rôle indispensable des organismes communautaires et s'engage à les soutenir financièrement.

**Que ferez-vous pour vous assurer que les groupes de femmes puissent s'approprier davantage les TIC (accès, soutien technique, formation)?**

Pierrette Doucet : Québec solidaire - Laviolette  
Québec solidaire s'est engagé à améliorer l'accès à l'éducation et cela passe inévitablement par l'informatique.

## Flash Infos - Élections



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL  
DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

[www.dgeq.qc.ca](http://www.dgeq.qc.ca)

### Pour voter, il faut présenter une pièce d'identité

Pour voter, **vous devez établir votre identité** en présentant l'un des documents suivants :

- carte d'assurance maladie;
- permis de conduire;
- passeport canadien;
- certificat de statut d'Indien; ou
- carte d'identité des Forces canadiennes.

Toutefois, si vous ne pouvez présenter l'un de ces documents, vous serez dirigé vers la table de vérification afin d'établir votre identité selon d'autres moyens prévus par la Loi électorale.



## *Le droit à la santé*

Les féministes considèrent la santé comme un continuum qui s'étend sur toute la vie et qui est essentiellement et étroitement lié aux conditions de vie. La santé est fonction de relations complexes entre la biologie, le comportement à l'égard de la santé et le contexte social, historique, économique et sociopolitique dans lequel vivent les femmes. Ainsi, la pauvreté des femmes, la discrimination et le racisme sont tous des facteurs qui maintiennent chez plusieurs d'entre elles des sentiments d'impuissance, de dépression et de culpabilité. La violence faite aux femmes, dans tous ses aspects, conjugal, familial, sexuel, médical, psychiatrique, crée un sentiment d'anxiété et de peur qui paralyse et augmente le stress. Elles considèrent le droit de jouir du meilleur état de santé possible comme un droit fondamental pour tout être humain qui doit être exercé sans discrimination. La santé n'est pas associée à l'absence de maladie, mais au mieux-être de toutes et de tous. La prévention devrait être à la base de toute intervention en santé. Ainsi, une véritable approche préventive devrait inclure l'analyse différenciée selon les sexes (ADS), la concertation entre les ministères ainsi que la prise en compte des déterminants de la santé.

### **Que comptez-vous faire concrètement pour maintenir en place, dans son intégralité, le système public, universel et gratuit de santé au Québec?**

Pierrette Doucet  
Québec solidaire - Laviolette

Le maintien du système de santé universel et gratuit au Québec est non négociable. Nous avons un système qui fait l'envie de plusieurs pays.

Québec solidaire propose une mesure tout à fait innovatrice pour réduire les coûts de santé par la création de Pharma-Québec, un pôle public d'acquisition, de recherche et de production de médicament.

André A. Lavoie : Québec solidaire - Portneuf

Assurer un meilleur financement des services de santé, entre autres par la fiscalité des entreprises financières et la création de Pharma-Québec. *Proposition 7 et 14, Congrès novembre 2006, Québec solidaire*

### **Quelle place prévoyez-vous donner aux citoyennes et aux citoyens dans les grandes orientations et l'organisation de notre système de santé?**

Pierrette Doucet  
Québec solidaire - Laviolette

Québec solidaire propose de gouverner ensemble, et cela passe par la consultation de la population.

### **Que pensez-vous du phénomène de l'hypersexualisation des filles et de la banalisation de la sexualité?**

Pierrette Doucet : Québec solidaire - Laviolette

Il est certain que cela a un impact sur l'estime de soi, la violence dans les relations amoureuses en réduisant les femmes et les jeunes filles à des rôles liés à la séduction et à l'image corporelle. Cela renforce le sexisme envers les femmes et la violence exercée envers elles.

### **Quelle importance accordez-vous à la prévention?**

Pierrette Doucet : Québec solidaire - Laviolette

Une grande importance. Quand Québec solidaire s'engage à lutter contre la pauvreté, notamment par le renforcement de la loi et l'augmentation progressive du salaire minimum, nous avons là un moyen efficace de réductions des coûts de santé.

Québec solidaire s'engage aussi à l'étiquetage obligatoire des OGM, un meilleur soutien à la famille et une reconnaissance économique du travail des aidantes naturelles, la mise en place de services d'aide ménagère et familiale. Ce sont toutes des mesures qui ont un effet important en prévention et au maintien de la santé.

### **Quelle place voudriez-vous voir accorder à l'éducation sexuelle dans les écoles?**

Pierrette Doucet : Québec solidaire - Laviolette

Québec solidaire n'a pas consulté ses membres sur ces questions.

### **Que pensez-vous du projet de loi 89 sur la procréation assistée? Que comptez-vous faire pour protéger la santé des femmes qui ont recours aux technologies de procréation assistée et des enfants qui en sont issus?**

Pierrette Doucet  
Québec solidaire - Laviolette

Je ne connais pas ce projet de loi mais il est évident qu'il faut protéger la santé des femmes et des enfants sur ces questions.

### **Que pensez-vous de l'influence des compagnies pharmaceutiques sur le système de santé et qu'êtes-vous prêt à faire pour la baliser davantage?**

Pierrette Doucet : Québec solidaire - Laviolette

Québec solidaire a un engagement unique qui est celui de la création de Pharma-Québec afin d'en contrôler les coûts et à devenir un pôle public d'acquisition, de recherche et de production de médicaments.

## Le droit à la santé (suite)

Je, \_\_\_\_\_, candidatE du comté de \_\_\_\_\_

Pour le Parti \_\_\_\_\_, m'engage à :

**Respecter** le droit des femmes de participer aux décisions les concernant : elles sont les premières responsables de leur santé et le personnel du réseau de la santé devrait les accompagner dans ce processus d'appropriation et d'autonomie.

**Conserver** l'accès gratuit aux soins et aux services de santé et de services sociaux par le maintien d'un régime public et universel de santé pour l'ensemble de la population du Québec, dans toutes les régions du Québec, et **cesser** tous les projets de privatisation dans le domaine de la santé.

**Accorder** un financement accru du réseau de la santé et des services sociaux, particulièrement pour les services de prévention offerts par les CLSC.

**Réviser** le régime d'assurance médicaments pour permettre la gratuité des médicaments aux personnes dont les revenus sont inférieurs à 12 000\$ par année, ainsi que pour freiner la hausse des primes et limiter les prix exigés par les compagnies pharmaceutiques.

**Offrir** des services de base en matière de planification des naissances par le réseau public de la santé, à toutes les femmes, indépendamment de leur âge et de leur statut socio-économique.

**Évaluer** l'impact de la réforme scolaire sur l'éducation à la sexualité.

**Établir** la présence d'éducatrices et éducateurs sexologues dans tous les établissements scolaires afin de voir à la réalisation d'un programme d'éducation à la sexualité et d'agir en tant que personnes-ressources, tant pour le personnel enseignant que pour les jeunes, programme qui comporterait, notamment, un volet sur la sensibilisation aux réalités des lesbiennes.

**Organiser** des campagnes de prévention de la santé, **mettre en valeur** une approche de la santé respectueuse des processus naturels (grossesse, fertilité, sexualité, ménopause, etc.) et **promouvoir** des alternatives aux services actuels en santé et en services sociaux (sages-femmes, ressources alternatives en santé mentale, alternatives à la prise de médicaments, etc.).

**Tenir** une enquête publique sur les pratiques et l'influence des compagnies pharmaceutiques sur le milieu médical et sur la santé des femmes.

**Concrétiser** les orientations en santé de la nouvelle politique pour l'égalité entre les hommes et les femmes, *Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait*, et de son plan d'action qui devra être beaucoup plus élaboré en matière de santé des femmes et cohérent avec les Objectifs ministériels *Au Féminin... à l'écoute de nos besoins*.

**Implanter** de nouvelles maisons de naissance qui tiendra compte des demandes des femmes dans les diverses régions du Québec.

**Publier** une politique de périnatalité qui sera accompagnée d'un plan d'action et des fonds suffisants pour sa mise en œuvre.

**Retirer** le projet de loi 89 sur la procréation assistée et **mettre en place** un encadrement permettant de délimiter le développement et l'utilisation des diverses techniques et pratiques liées à la procréation assistée à partir de principes éthiques clairement établis et leur accès sur des bases non discriminatoires.

	André A. Lavoie Québec Solidaire Portneuf	Pierrette Doucet Québec Solidaire Lavolette	Patrick Lahaie Parti Québécois Lavolette
Respecter le droit des femmes de participer aux décisions les concernant : elles sont les premières responsables de leur santé et le personnel du réseau de la santé devrait les accompagner dans ce processus d'appropriation et d'autonomie.	✓	✓	✓
Conserver l'accès gratuit aux soins et aux services de santé et de services sociaux par le maintien d'un régime public et universel de santé pour l'ensemble de la population du Québec, dans toutes les régions du Québec, et cesser tous les projets de privatisation dans le domaine de la santé.	✓	✓	✓
Accorder un financement accru du réseau de la santé et des services sociaux, particulièrement pour les services de prévention offerts par les CLSC.	✓	✓	☑
Réviser le régime d'assurance médicaments pour permettre la gratuité des médicaments aux personnes dont les revenus sont inférieurs à 12 000\$ par année, ainsi que pour freiner la hausse des primes et limiter les prix exigés par les compagnies pharmaceutiques.	✓	✓	☑
Offrir des services de base en matière de planification des naissances par le réseau public de la santé, à toutes les femmes, indépendamment de leur âge et de leur statut socio-économique.	✓	✓	✓
Évaluer l'impact de la réforme scolaire sur l'éducation à la sexualité.	✓	✓	☑
Établir la présence d'éducatrices et éducateurs sexologues dans tous les établissements scolaires afin de voir à la réalisation d'un programme d'éducation à la sexualité et d'agir en tant que personnes-ressources, tant pour le personnel enseignant que pour les jeunes, programme qui comporterait, notamment, un volet sur la sensibilisation aux réalités des lesbiennes.	✓	✓	☑
Organiser des campagnes de prévention de la santé, mettre en valeur une approche de la santé respectueuse des processus naturels (grossesse, fertilité, sexualité, ménopause, etc.) et promouvoir des alternatives aux services actuels en santé et en services sociaux (sages-femmes, ressources alternatives en santé mentale, alternatives à la prise de médicaments, etc.).	✓	✓	☑
Tenir une enquête publique sur les pratiques et l'influence des compagnies pharmaceutiques sur le milieu médical et sur la santé des femmes.	✓	✓	✓
Concrétiser les orientations en santé de la nouvelle politique pour l'égalité entre les hommes et les femmes, <i>Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait</i> , et de son plan d'action qui devra être beaucoup plus élaboré en matière de santé des femmes et cohérent avec les Objectifs ministériels <i>Au Féminin... à l'écoute de nos besoins</i> .	✓	✓	✓
Implanter de nouvelles maisons de naissance qui tiendra compte des demandes des femmes dans les diverses régions du Québec.	✓	✓	☑
Publier une politique de périnatalité qui sera accompagnée d'un plan d'action et des fonds suffisants pour sa mise en œuvre.	✓	✓	☑
Retirer le projet de loi 89 sur la procréation assistée et mettre en place un encadrement permettant de délimiter le développement et l'utilisation des diverses techniques et pratiques liées à la procréation assistée à partir de principes éthiques clairement établis et leur accès sur des bases non discriminatoires.	✓	✓	☑

### LÉGENDE :

- ✓ Indique une réponse sans modification de l'énoncé
- ☑ Indique une réponse nuancée modifiant l'énoncé

## L'accès à la justice

Il est de la responsabilité de l'État de s'assurer que les citoyennes et les citoyens aient les moyens d'exercer tous les droits qui leur sont accordés en vertu des diverses lois et des chartes. Qu'il s'agisse de défendre les droits civils, politiques, sociaux, économiques ou culturels, l'accès à la justice est fondamental. Les femmes voient souvent leurs droits fondamentaux brimés et encore plus les femmes doublement discriminées, entre autres les femmes ayant des limitations fonctionnelles, les lesbiennes et les femmes immigrantes et issues des communautés ethnoculturelles et racisées.

Je, \_\_\_\_\_, candidatE du comté de \_\_\_\_\_

Pour le Parti \_\_\_\_\_, m'engage à :

**Augmenter** substantiellement et immédiatement les seuils d'admissibilité financière à l'aide juridique avec une indexation annuelle selon le coût de la vie et **rendre accessible** l'aide juridique pour défendre l'ensemble des droits civils, politiques, sociaux, économiques et culturels.

**Mettre en œuvre** les recommandations du Comité tripartite femmes et justice ainsi que du Plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2004-2009.

**Inclure** les recommandations du rapport du Comité tripartite en matière d'agressions sexuelles dans le second Plan d'action rattaché aux Orientations gouvernementales en matière d'agressions sexuelles.

**Établir** un système de justice qui assure réellement la sécurité et la protection des femmes victimes de violence et de leurs enfants.

**Mettre en place** une réforme qui rende l'IVAC accessible à toutes les femmes victimes d'un acte criminel.

**Intervenir** auprès du gouvernement fédéral en faveur du rétablissement du Programme de contestation judiciaire.

André A. Lavoie  
Québec Solidaire  
Portneuf

Pierrette Doucet  
Québec Solidaire  
Lavolette

Patrick Lahaie  
Parti Québécois  
Lavolette



### LÉGENDE :

- Indique une réponse sans modification de l'énoncé
- Indique une réponse nuancée modifiant l'énoncé

Tiré de la Plate-forme pour l'égalité des femmes :  
[http://www.ffq.qc.ca/actions/plate\\_forme\\_election\\_2007.pdf](http://www.ffq.qc.ca/actions/plate_forme_election_2007.pdf)

### Que comptez-vous faire pour assurer un meilleur accès à l'aide juridique pour les femmes?

Pierrette Doucet : Québec solidaire - Lavolette

L'accès à l'aide juridique pour les hommes et les femmes à faibles revenus est un droit fondamental. Il est certain que ces questions méritent qu'on s'y attarde, aussi en valorisant la profession et la rémunération des avocats et avocates qui y pratiquent.

### Que pensez-vous faire pour améliorer le traitement judiciaire des crimes dont sont victimes les femmes?

Pierrette Doucet : Québec solidaire - Lavolette

Québec solidaire a des engagements clairs en matière d'égalité et de violence envers les femmes dont l'adoption de mesures législatives et autres pour combattre les violences envers les femmes. (proposition #3 du thème Grandir ensemble)

### Que pensez-vous faire pour que le droit de la famille, la protection de la jeunesse et l'IVAC tiennent compte de l'existence de la victimisation spécifique des femmes et de ses conséquences?

Pierrette Doucet : Québec solidaire - Lavolette

La formation peut être un bon moyen pour prévenir le sexisme mais aussi pour s'approprier une meilleure compréhension, notamment concernant la violence conjugale quand on sait que cette dynamique est complexe où, par exemple, on doit garantir la sécurité des femmes et des enfants avec des visites supervisées.

## Les accommodements raisonnables

L'égalité entre les femmes et les hommes est une valeur fondamentale de notre société, un droit garanti par la *Charte des droits et libertés de la personne*, un droit qui ne peut être subordonné à aucun autre principe, à aucun accommodement. Un principe non négociable au Québec, comme ça devrait l'être partout dans le monde!

Cependant, nous ne remettons pas en question la nécessité de poursuivre cette pratique de l'accommodement raisonnable. Une pratique qui, dans le débat actuel, est mal comprise et restreinte à la prise en compte de pratiques religieuses de quelques minorités ou communautés immigrantes, une pratique présentée comme un privilège consenti aux minorités aux dépens de la majorité, en dépit de nos valeurs fondamentales. Ainsi on « évacue le fondement même de cette notion juridique, soit l'obligation de corriger les effets discriminatoires non intentionnels de divers règlements ou normes sur des clientèles extrêmement variées (handicapés, femmes, minorités sexuelles, etc.), afin de favoriser leur participation maximale à des institutions communes... » (Source : Mc Andrew, Marie. Pour un débat inclusif sur l'accommodement raisonnable, lettre ouverte cosignée par 216 personnes, 22 novembre 2006.).

Je, \_\_\_\_\_, candidatE du comté de \_\_\_\_\_

Pour le Parti \_\_\_\_\_, m'engage à :

**Réaffirmer** l'importance de l'égalité entre les femmes et les hommes ainsi que des outils législatifs sur lesquels cette égalité est fondée telle la *Charte des droits et libertés de la personne*.

**Réaffirmer** que la *Charte* a été adoptée pour défendre les droits des minorités et que l'État a un devoir en ce sens.

**Nommer** au moins une femme à la présidence de la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles.

**Obtenir l'assurance** de la part de la Commission que les personnes immigrantes et des communautés ethnoculturelles et racisées pourront participer pleinement à la réflexion sur cette question ainsi que les Premières Nations qui en ont été quasi absentes jusqu'à maintenant.

**Poursuivre** le processus vers la laïcité des institutions civiles québécoises.

André A. Lavoie Québec Solidaire Portneuf	Pierrette Doucet Québec Solidaire Laviolette	Patrick Lahaie Parti Québécois Laviolette
✓	✓	✓
✓	✓	✓
✓	✓	<input checked="" type="checkbox"/>
✓	✓	✓
✓	✓	

**LÉGENDE :**

- ✓ Indique une réponse sans modification de l'énoncé
- Indique une réponse nuancée modifiant l'énoncé

Tiré de la Plate-forme pour l'égalité des femmes :  
[http://www.ffq.qc.ca/actions/plate\\_forme\\_election\\_2007.pdf](http://www.ffq.qc.ca/actions/plate_forme_election_2007.pdf)

**Que comptez-vous faire pour lutter contre les diverses discriminations qui entravent la pleine participation civique des femmes, notamment des femmes immigrantes et des communautés ethnoculturelles et racisées, des femmes autochtones, des femmes ayant des limitations fonctionnelles et des lesbiennes?**

**Pierrette Doucet**  
 Québec solidaire - Laviolette

Québec solidaire reconnaîtra le droit à l'autodétermination des nations autochtones. Québec solidaire appuiera fermement, en rendant accessibles des ressources financières et autres, les démarches des femmes autochtones et immigrantes en faveur du respect de leurs droits fondamentaux.

**André A. Lavoie : Québec solidaire - Laviolette**

Au cours de la dernière année, ce sont surtout les questions religieuses ou culturelles qui ont retenu l'attention. Les chartes spécifient que le droit à l'égalité doit être respecté sans discrimination fondée, entre autres, sur l'âge, le sexe, l'orientation sexuelle, l'état civil, la grossesse, le handicap et l'origine ethnique.

Le concept juridique d'accommodement est une notion pertinente et vise d'abord à protéger des droits individuels prévus aux Chartes, mais sans pour autant donner ouverture à des caprices ni à des arrangements abusifs et qui deviendraient eux-mêmes source de discrimination.

**Quelle est votre position sur l'accommodement raisonnable?**

**Pierrette Doucet**  
 Québec solidaire - Laviolette

Réaffirmer la Charte qui a été adoptée pour défendre les droits des minorités. Québec solidaire mettra sur pied une commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles.

## Pour un monde exempt de violence

La problématique de la violence faite aux femmes est très présente dans notre société et elle crée des ravages dans toutes les couches socio-économiques et culturelles au Québec. Instaurer des rapports égalitaires entre les femmes et les hommes en vue de l'élimination de ces violences constitue un défi que doit relever l'ensemble de la société québécoise. Toutefois, la responsabilité de galvaniser les ressources financières et sociales pour y parvenir appartient aux gouvernements. Pour nous, il est de première importance que les partis politiques prennent des engagements fermes et que l'ensemble de la société soit mobilisé pour lutter efficacement contre les multiples formes de violence exercées envers les femmes. Par ailleurs, la *Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes* et le *Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels* dont le Canada est signataire, engagent aussi le gouvernement du Québec à prendre des mesures pour assurer la protection et la sécurité des femmes au Québec.

Le rapport récent du ministère de la Sécurité publique du Québec (novembre 2006) fait état de 17 427 infractions enregistrées dans un contexte de violence conjugale, ce qui représente 23 % de toutes les infractions perpétrées contre la personne. De ce nombre, 14 556 infractions ont été commises contre des femmes. En 2005-2006, 7 594 femmes victimes de violence ou en difficulté, accompagnées de leurs 4 474 enfants ont été accueillies dans les maisons d'hébergement du Québec selon les données recueillies dans 79 maisons d'hébergement. La moitié des enfants hébergés avec leur mère avaient entre 0 et 6 ans.

À cause de l'immense tabou social entourant les agressions sexuelles, il est encore très difficile de les chiffrer. En effet, les résultats des enquêtes effectuées auprès de la population indiquent que jusqu'à 90 % des agressions sexuelles ne sont pas déclarées à la police. (Source : Besserer, Sandra (1999). *Infractions d'ordre sexuel*, Juristat, Ottawa, Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Bulletin de service, page 1). Parmi les provinces canadiennes, c'est au Québec que le taux de dénonciation est le plus bas. (Source : Ramoisy, J. et M. Di Domenico (1995). *La violence faite aux femmes : à travers les agressions à caractère sexuel*, Québec, Conseil du statut de la femme, Gouvernement du Québec, p. 82). De plus, sur la totalité des agressions sexuelles déclarées aux services policiers, 82 % des victimes étaient de sexe féminin. (Source : Statistique Canada (1999). *Délinquants sexuels*, Juristat, Ottawa, p.1).

Je, \_\_\_\_\_, candidatE du comté de \_\_\_\_\_

Pour le Parti \_\_\_\_\_, m'engage à :

Sans délai, **établir** l'accès gratuit pour toutes les femmes victimes de violence, dans toutes les régions du Québec, à des services accessibles et sécuritaires offrant de l'aide immédiate aux victimes, du suivi ainsi que des activités de défense de droits, de prévention et de sensibilisation, notamment par l'octroi d'un financement de base, adéquat, stable et récurrent aux groupes de femmes qui interviennent en violence.

**Permettre** la sensibilisation de ces services à la problématique particulière de la violence dans les couples lesbiens.

**Financer** les maisons d'hébergement autochtones de manière équivalente au financement des maisons d'hébergement non autochtones.

**Mettre en place** les moyens permettant aux femmes prostituées et aux travailleuses du sexe de recevoir des services exempts de discrimination, de ne pas être traitées comme des criminelles, harcelées ni violentées ou encore privées de soins et de services.

**Développer** les outils, mettre en place les mesures et les stratégies d'intervention afin de prévenir la traite, de protéger les victimes et de poursuivre les trafiquants.

**Mettre en œuvre** une vaste campagne de sensibilisation et d'éducation sur dix ans, évaluée à 25 million\$, soit 2,5 millions par année, pour lutter contre toutes les formes de violence commises envers les femmes et en finir avec la banalisation de la violence.

André A. Lavoie Québec Solidaire Portneuf	Pierrette Doucet Québec Solidaire Lavolette	Patrick Lahale Parti Québécois Lavolette
---	---	--



**LÉGENDE :**

- Indique une réponse sans modification de l'énoncé
- Indique une réponse nuancée modifiant l'énoncé

## *Pour un monde exempt de violence (suite)*

**Que ferez-vous pour contribuer activement à la lutte contre la violence envers les femmes, notamment celle vécue par les femmes doublement discriminées?**

André A. Lavoie : Québec solidaire - Portneuf

Une campagne nationale, ainsi que des mesures législatives et autres, contre la violence faite aux femmes est prévue dans la plate-forme nationale de Québec solidaire, ainsi qu'un support financier pour les groupes de femmes.

Pierrette Doucet : Québec solidaire - Laviolette

Québec solidaire s'est engagé à mettre en place une politique pour contrer la violence envers les femmes par une série de mesures urgentes : législatives ou autres, par une campagne de sensibilisation et par un meilleur soutien aux organismes qui œuvrent dans ce domaine.

**Êtes-vous prête ou prêt à vous engager à financer une vaste campagne sur dix ans contre les violences faites aux femmes et à leurs enfants (du même type que celle contre l'alcool au volant), campagne qui devrait avoir une approche globale des diverses formes de violence commises à l'endroit des femmes?**

Pierrette Doucet : Québec solidaire - Laviolette

Oui, c'est un engagement de Québec solidaire. (proposition #3 du thème Vivre ensemble)

André A. Lavoie : Québec solidaire - Portneuf

Oui.

**Êtes-vous informé sur les violences faites aux femmes autochtones vivant dans les communautés ou en milieu urbain? Quelle sera votre contribution pour changer la situation?**

Pierrette Doucet : Québec solidaire - Laviolette

Oui, d'ailleurs Québec solidaire va plus loin dans la reconnaissance du droit à l'autodétermination des nations autochtones que n'importe quel autre parti.

André A. Lavoie : Québec solidaire - Portneuf

Oui. *Proposition 25, Congrès novembre 2006, Québec solidaire*

**Êtes-vous prête ou prêt à vous engager à financer les groupes de femmes afin de leur permettre de poursuivre leur mission de changement social et de rendre accessibles les services d'aide et de défense des droits pour les femmes victimes de violence sous toutes ses formes?**

Pierrette Doucet : Québec solidaire - Laviolette

Oui, c'est un engagement de Québec solidaire. (proposition #3 du thème Vivre ensemble)

**Quelles sont vos propositions d'action pour contrer la violence et la discrimination dont les femmes prostituées et les travailleuses du sexe sont victimes?**

Pierrette Doucet

Québec solidaire - Laviolette

Québec solidaire a des mesures concrètes visant à lutter contre la pauvreté, un meilleur accès à l'éducation, un renforcement du rôle de la Commission des droits de la personne et de la jeunesse, concernant la discrimination.

## *Flash Infos - Élections*



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL  
DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

[www.dgeq.qc.ca](http://www.dgeq.qc.ca)

***Quatre heures pour aller voter, c'est votre droit!***  
***(Loi électorale, art. 335)***

La journée du scrutin, votre employeur doit s'assurer que vous disposez de **quatre heures consécutives** pour aller voter durant les heures du scrutin, soit de 9 h 30 à 20 h, sans tenir compte du temps normalement accordé pour les repas.

## La pauvreté a un sexe

L'analyse de la situation économique des femmes révèle d'une manière évidente que celles-ci sont maintenues dans un état d'insécurité financière. Historiquement, la situation de pauvreté des femmes est le résultat d'un double système d'exploitation : le capitalisme et le patriarcat. Elles touchent des revenus inférieurs à ceux des hommes, occupent la majorité des emplois atypiques ou encore accomplissent un travail non rémunéré ou invisible. Les filles et les femmes possèdent moins de 1 % des richesses de la planète; elles fournissent 70 % des heures travaillées et ne reçoivent que 10 % des revenus. (Source : Durrer, M. (1995). « De Mexico à Beijing : le long chemin des femmes », *Foi et développement*, no 233, p.3). Ce n'est donc pas étonnant, bien qu'inacceptable, que les femmes soient plus pauvres que les hommes, et ce, dans tous les groupes d'âge.

De plus, les femmes s'appauvrissent en ayant des enfants. Les mères seules affichent des taux de pauvreté de beaucoup supérieurs à ceux des couples avec enfants. En 2004, selon Statistique Canada, le taux de faible revenu parmi les familles monoparentales dirigées par une femme était de 52,1 % comparativement à 11,6 % pour les familles biparentales. Les femmes âgées sont également nombreuses à vivre en situation de pauvreté. En 2004, 38,1 % d'entre elles vivaient sous le seuil de faible revenu alors que 29,1 % des hommes de 65 ans et plus étaient dans la même situation. Pour la même période, le revenu moyen des femmes âgées était de 22 500 \$. Cette situation s'explique en bonne partie par le fait qu'une bonne proportion de femmes quitte momentanément le marché du travail pour s'occuper de leurs enfants et de leurs proches, et se retrouvent pénalisées pour ce qui est de leur capacité de contribuer au Régime des rentes du Québec. C'est particulièrement vrai pour les femmes plus âgées qui ont été moins actives sur le marché de l'emploi que leurs consœurs plus jeunes.

Je, \_\_\_\_\_, candidatE du comté de \_\_\_\_\_

Pour le Parti \_\_\_\_\_, m'engage à :

**Maintenir et indexer** le régime universel d'allocations familiales assorti d'une allocation supplémentaire en fonction des besoins réels des enfants.

**Augmenter** les montants pour les besoins essentiels des familles et des femmes et **indexer** annuellement et de façon complète les prestations d'aide sociale.

**Ne pas récupérer** les pensions alimentaires pour enfants auprès des familles prestataires de la sécurité du revenu.

**Rendre gratuit** les médicaments pour les personnes dont les revenus sont inférieurs à 12 000\$ par année.

**Améliorer** de façon globale le Régime des rentes du Québec afin qu'il joue mieux son rôle d'assurer une continuité de revenu après la retraite, notamment pour les mères et les aidantes qui se retirent du marché du travail pour donner des soins à leurs enfants et à leurs proches.

**Augmenter** de façon importante le financement de nouveaux logements sociaux, de manière à accroître le pourcentage de ceux-ci sur l'ensemble du parc de logements locatifs.

**Maintenir et renforcer** les lois concernant la fixation des loyers, l'adoption de mesures législatives afin d'éviter les évictions pour non-paiement de loyer et le maintien des suppléments au loyer d'urgence.

**Réaliser une refonte** en profondeur du régime fiscal de façon à réduire les iniquités, à assurer plus de cohésion dans les programmes de transfert, particulièrement ceux ayant un grand impact sur les femmes et les familles à faibles revenus

André A. Lavoie  
Québec Solidaire  
Portneuf

Pierrette Doucet  
Québec Solidaire  
Lavolette

Patrick Lahaie  
Parti Québécois  
Lavolette



### LÉGENDE :

- ✓ Indique une réponse sans modification de l'énoncé
- ☑ Indique une réponse nuancée modifiant l'énoncé

## *La pauvreté a un sexe (suite)*

### **Que comptez-vous faire concrètement pour contrer la pauvreté des femmes?**

André A. Lavoie : Québec solidaire - Portneuf

Salaires minimum à 10\$ l'heure, indexé annuellement. *Proposition 13, Congrès novembre 2006, Québec solidaire*

Pierrette Doucet : Québec solidaire - Laviolette

Québec solidaire a des engagements très clairs et détaillés sur ces questions et nous en faisons une priorité : augmentation progressive du salaire minimum en soutenant la PME; hausse immédiate des prestations d'aide sociale visant la couverture des besoins essentiels; vaste chantier de logements sociaux; soutien aux aidantes naturelles; aides familiales et ménagères; soutien aux entreprises d'économie sociale et aux CPE, etc.

### **Qu'est-ce que vous entendez faire concernant l'entente fédérale-provinciale sur les services de garde à l'enfance et le soutien aux familles?**

Pierrette Doucet

Québec solidaire - Laviolette

Québec solidaire s'engage à un meilleur soutien aux Centre de la petite enfance. Mais nous pouvons aussi agir au pallier provincial, notamment, par le soutien aux familles et aux aidantes naturelles.

### **En cas de pénurie de logement dans des villes et des villages de votre comté, quels moyens proposez-vous pour la résoudre?**

Pierrette Doucet

Québec solidaire - Laviolette

Un vaste chantier de 8 000 logements sociaux.

### **Êtes-vous d'accord avec le maintien d'un régime universel d'allocations familiales? Que comptez-vous faire pour le garantir?**

Pierrette Doucet : Québec solidaire - Laviolette

Oui, c'est la première proposition du thème Grandir ensemble du programme de Québec solidaire. C'est un engagement clair.

André A. Lavoie : Québec solidaire - Portneuf

Oui, voir notre proposition de politique familiale globale et transversale. *Proposition 17, Congrès novembre 2006, Québec solidaire*

### **Que pensez-vous faire concernant l'indexation complète des prestations d'aide sociale et la non-récupération des pensions alimentaires pour enfants?**

Pierrette Doucet

Québec solidaire - Laviolette

Québec solidaire propose plus qu'une simple indexation au coût de la vie; nous proposons une hausse immédiate visant la couverture des besoins essentiels.

### **Que comptez-vous faire en regard de la fiscalité pour améliorer la situation des personnes les plus pauvres de notre société, notamment les femmes?**

Pierrette Doucet : Québec solidaire - Laviolette

Une politique familiale globale et transversale, notamment par une reconnaissance des aidantes naturelles, et toutes les mesures que nous proposons pour lutter contre la pauvreté.

Pour réaliser ses engagements, nous voulons hausser les revenus de l'État par un ensemble de mesures fiscales visant à éliminer les évactions fiscales, comme celles par exemple, des grandes institutions financières, comme les banques.

## **Flash Infos - Élections**

### **PÉRIODE DE REVISION DE LA LISTE ÉLECTORALE du 14 mars au 22 mars**

**IMPORTANT** - Dernière chance pour apporter des modifications à la liste électorale. Vous pouvez vous présenter du 14 mars au 22 mars, de 9 h à 21 h, du lundi au vendredi et de 9 h à 17 h, les samedi et dimanche. Le dernier jour, le bureau de révision spéciale est ouvert jusqu'à 14 h.

**IMPORTANT** - Seul l'électeur lui-même peut présenter une demande de modification à la liste électorale. **Vous ne pourrez pas voter par anticipation** mais seulement la journée du scrutin.



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL  
DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

[www.dgeq.qc.ca](http://www.dgeq.qc.ca)

## Le travail des femmes

Beaucoup de gens pensent qu'aujourd'hui les inégalités que vivent les femmes au travail sont réglées depuis qu'elles ont investi le marché du travail et qu'elles sont de plus en plus nombreuses dans certains secteurs de formation autrefois réservés aux hommes. Or, rien n'est plus faux. Des écarts persistants et significatifs subsistent quant à l'intégration, au maintien et à la progression des femmes dans l'ensemble des secteurs d'emploi, une discrimination telle qu'on la qualifie de systémique. C'est donc une intervention systémique qui doit être menée par l'État, de concert avec les groupes de femmes et les organismes communautaires, notamment ceux qui œuvrent au développement de la main-d'œuvre féminine, les entreprises et les syndicats.

Il est vrai de souligner que les femmes vont probablement atteindre d'ici quelques décennies la parité avec les hommes quant à leur taux d'activité (présence) sur le marché du travail (60 % chez les femmes et 72,6 % chez les hommes en 2005) et ce même lorsqu'elles ont de très jeunes enfants. Cependant, nous sommes loin encore d'une véritable mixité et égalité au plan des salaires, des conditions de travail et de l'admissibilité aux programmes sociaux liés au travail. (Note : Les données statistiques de cette section sont tirées de l'étude du Comité aviseur Femmes en développement de la main-d'œuvre, publiée en 2005, *Les femmes et le marché de l'emploi : la situation économique et professionnelle des Québécoises*).

Je, \_\_\_\_\_, candidatE du comté de \_\_\_\_\_

Pour le Parti \_\_\_\_\_, m'engage à :

**Maintenir** la Commission de l'équité salariale, de sa structure et de son rôle décisionnel, **octroyer** les ressources nécessaires pour appuyer les entreprises dans leur démarche, pour vérifier les exercices d'équité salariale et pour permettre que l'ensemble des travailleuses du Québec puissent enfin atteindre l'équité en matière salariale.

**Mettre en place**, par la Commission de l'équité salariale, un comité de travail permanent pour élaborer un plan d'action sur la situation des travailleuses non syndiquées à l'égard de la Loi et pour veiller à son application.

**Rehausser** substantiellement le salaire minimum.

**Adopter** des mesures pour reconnaître les compétences acquises à l'étranger par les personnes immigrantes, des communautés ethnoculturelles et racisées.

**Appliquer** rigoureusement les lois imposant des programmes d'accès à l'égalité.

**Adopter** des mesures de soutien à l'intégration et au maintien des femmes au travail, particulièrement pour celles qui occupent des emplois non traditionnels.

**Établir** un meilleur encadrement du travail atypique pour assurer aux travailleuses, l'égalité de traitement en entreprise et l'accès aux mêmes droits (CSST, assurance-emploi, congés de maternité et parentaux, Régime des rentes du Québec).

**Adopter** des modifications à la *Loi sur la santé et la sécurité du travail* afin d'inclure la couverture obligatoire des aides familiales par leurs employeurs au régime d'indemnisation et ce, sans égard au statut d'immigration ni à la validité du permis de travail.

**Traduire** l'information de base concernant la CSST en d'autres langues que le français.

André A. Lavoie Québec Solidaire Portneuf	Pierrette Doucet Québec Solidaire Lavolette	Patrick Lahale Parti Québécois Lavolette
✓	✓	✓
✓	✓	☑
✓	✓	☑
✓	✓	☑
✓	✓	✓
✓	✓	☑
✓	✓	☑
✓	✓	☑
✓	✓	☑

**LÉGENDE :**

- ✓ Indique une réponse sans modification de l'énoncé
- ☑ Indique une réponse nuancée modifiant l'énoncé

**Le travail des femmes (suite)**

Je, \_\_\_\_\_, candidatE du comté de \_\_\_\_\_

Pour le Parti \_\_\_\_\_, m'engage à :

André A. Lavoie  
Québec Solidaire  
Portneuf  
Pierrette Doucet  
Québec Solidaire  
Lavolette  
Patrick Lahaie  
Parti Québécois  
Lavolette

Mettre en place une politique de conciliation famille-emploi-études à portée transversale et répondant aux besoins des travailleuses et des travailleurs

✓ ✓

Maintenir et consolider un réseau public de services de garde à contribution réduite (centres de la petite enfance).

✓ ✓ ✓

Adopter des modifications à la *Loi sur les normes du travail* visant à faciliter la conciliation famille-emploi (congés rémunérés et fractionnables pour obligations familiales, droit de refus du temps supplémentaire, trois semaines de congés payés après un an de service continu, etc.).

✓ ✓

Permettre aux personnes qui ne reçoivent pas de prestations d'aide sociale ni d'assurance-emploi, dites sans chèque, d'être admissibles aux mesures d'intégration à l'emploi d'Emploi-Québec.

✓ ✓

Donner le mandat au conseil de gestion du Régime québécois d'assurance parentale, d'étudier la situation des mères présentement exclues de ce régime et d'identifier des pistes de solutions.

✓ ✓ ✓

Instaurer une prestation québécoise d'aide aux proches pour une aidante ou un aidant lorsqu'elle (il) doit se retirer temporairement du marché du travail afin de prendre soin d'un membre de sa famille en raison d'une maladie ou d'un accident graves.

✓ ✓

Réaffirmer l'importance de la *Stratégie d'intervention à l'égard de la main-d'œuvre féminine* et la mettre en œuvre dans toutes les régions.

✓ ✓ ✓

Reconnaître l'approche systémique des organismes spécialisés en développement de la main-d'œuvre féminine.

✓ ✓ ✓

**LÉGENDE :**

- ✓ Indique une réponse sans modification de l'énoncé
- Indique une réponse nuancée modifiant l'énoncé

Tiré de la Plate-forme pour l'égalité des femmes :  
[http://www.ffq.qc.ca/actions/plate\\_forme\\_election\\_2007.pdf](http://www.ffq.qc.ca/actions/plate_forme_election_2007.pdf)

**Êtes-vous d'accord avec l'instauration d'une prestation québécoise d'aide aux proches pour les aidantes et aidants lorsqu'ils (elles) doivent se retirer temporairement du marché du travail pour prendre soin d'un proche malade, âgé ou handicapé?**

Pierrette Doucet : Québec solidaire - Lavolette

André A. Lavoie : Québec solidaire - Portneuf

Oui, c'est un engagement de Québec solidaire. C'est la première proposition du thème Grandir ensemble du programme de Québec solidaire.

Oui à la reconnaissance économique et sociale des personnes proches aidantes. *Proposition 17, Congrès novembre 2006, Québec solidaire*

**Allez-vous procéder à un rehaussement du salaire minimum pour contrer la pauvreté des travailleuses?**

Pierrette Doucet : Québec solidaire - Lavolette

Oui. C'est la première proposition du thème Vivre ensemble du programme de Québec solidaire. Pour ce faire, l'augmentation du salaire minimum se fera progressivement en soutenant la PME.

**Votre parti, s'il est élu, va-t-il maintenir la Commission de l'équité salariale et son rôle décisionnel de première instance et lui accorder les crédits nécessaires afin qu'elle puisse jouer son rôle adéquatement?**

Pierrette Doucet : Québec solidaire - Lavolette

André A. Lavoie : Québec solidaire - Portneuf

Oui. Québec solidaire va plus loin. Nous voulons étendre l'équité salariale à l'ensemble.

Oui, et s'assurer que l'opération équité soit réalisée dans les 23 000 entreprises privées qui ne l'ont pas encore fait.

## Vivre dans un environnement sain

Alors que l'atteinte des objectifs du Protocole de Kyoto est de plus en plus remise en cause par le gouvernement fédéral conservateur, le gouvernement du Québec lançait son propre plan d'action en juin 2006 pour atteindre l'objectif du Protocole au Québec, soit réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) de 6 % par rapport au niveau de 1990 d'ici 2010. L'annonce de ce plan d'action, mais surtout son contenu, ont répondu à certaines des attentes du mouvement écologiste et environnemental au Québec. Il prévoit, notamment, l'instauration d'une redevance sur les hydrocarbures dont la moitié sera consacrée au développement des réseaux de transport en commun et alternatifs.

Selon Greenpeace, le Québec a affiché la plus faible augmentation de ses émissions de gaz à effet de serre parmi toutes les provinces, entre 1990 et 2004, en raison de la production énergétique reposant en bonne partie sur l'hydroélectricité, mais il reste que les émissions continuent d'augmenter et la situation exige d'agir maintenant. Plus la mise en œuvre est reportée, plus les efforts exigés seront grands.

Je, \_\_\_\_\_, candidatE du comté de \_\_\_\_\_

Pour le Parti \_\_\_\_\_, m'engage à :

**Mettre en œuvre** immédiatement le plan d'action annoncé par le Québec pour atteindre l'objectif du Protocole de Kyoto.

**Poursuivre** les pressions auprès du gouvernement fédéral afin qu'il respecte ses engagements internationaux vis-à-vis le Protocole de Kyoto et l'objectif de réduction des gaz à effet de serre, et qu'il transfère au Québec l'argent nécessaire à la mise en œuvre de son plan d'action.

**Respecter** l'intégrité du Lac Mékinac dans la réalisation d'un complexe de villégiature et de détente aux abords du Lac Mékinac.

**Instaurer** des pratiques d'exploitation et d'aménagement de la forêt qui favorisent la sauvegarde et la pérennité.

**Rendre obligatoire** l'étiquetage des produits contenant des OGM.

**Réaliser** des études sur les impacts des problèmes environnementaux sur la santé des femmes.

André A. Lavoie Québec Solidaire Portneuf	Pierrette Doucet Québec Solidaire Lavolette	Patrick Lahaie Parti Québécois Lavolette
---	---	--

✓	✓	✓
---	---	---

✓	✓	✓
---	---	---

✓	✓	✓
---	---	---

✓	✓	☑
---	---	---

✓	✓	☑
---	---	---

✓	✓	☑
---	---	---

### LÉGENDE :

- ✓ Indique une réponse sans modification de l'énoncé
- ☑ Indique une réponse nuancée modifiant l'énoncé

Tiré de la Plate-forme pour l'égalité des femmes :  
[http://www.ffq.qc.ca/actions/plate\\_forme\\_election\\_2007.pdf](http://www.ffq.qc.ca/actions/plate_forme_election_2007.pdf)

## Flash Infos - Élections



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL  
DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

[www.dgeq.qc.ca](http://www.dgeq.qc.ca)

### Parce qu'un vote, ça compte

Les 18 mars et 19 mars, votre bureau de vote par anticipation sera ouvert de 9 h 30 à 20 h.

Le 26 mars, votre bureau de vote sera ouvert de 9 h 30 à 20 h.

## Vivre dans un environnement sain (suite)

### Que comptez-vous faire pour vous assurer de l'application du plan d'action pour atteindre l'objectif du Protocole de Kyoto au Québec?

Pierrette Doucet

Québec solidaire - Laviolette

Québec solidaire investira massivement dans le transport en commun et dans les programmes d'efficacité énergétique avec comme but de lutter efficacement contre les changements climatiques et de dépasser les objectifs du Protocole de Kyoto. Québec solidaire favorisera l'utilisation d'énergies renouvelables plutôt que les combustibles fossiles.

André A. Lavoie : Québec solidaire - Portneuf

Transport en commun à développer, efficacité énergétique, Éole-Québec pour mieux et plus produire d'énergie éolienne, gestion écosystémique de la forêt et agriculture viable à l'échelle humaine. *Proposition 1, 2, 3, 4 et 5, Congrès novembre 2006, Québec solidaire*

### Que pensez-vous de l'étiquetage obligatoire des produits contenant des OGM (organismes génétiquement modifiés)?

Pierrette Doucet : Québec solidaire - Laviolette

Une transition vers une nouvelle agriculture. Québec solidaire appliquera les mesures de transition suivantes vers une nouvelle agriculture par :

- a) L'étiquetage obligatoire des organismes génétiquement modifiés (OGM) et moratoire sur leur mise en culture.
- b) Un appui accru aux producteurs d'aliments biologiques et du terroir. Système de crédits environnementaux d'investissement pour les agriculteurs qui mettent en place des pratiques faisant usage de technologies vertes.

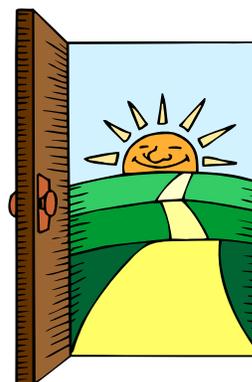
### Que préconisez-vous face à la réalisation d'un complexe de villégiature et de détente aux abords du Lac Mékinac?

Pierrette Doucet : Québec solidaire - Laviolette

Au lac Mékinac, avec le projet que parraine le groupe Hines qui a reçu l'approbation du gouvernement actuel, n'y aurait-il pas lieu d'offrir de tels opportunités à nos investisseurs Québécois?

Comment pourrions-nous respecter l'environnement avec un si gigantesque projet, alors que le Conseil régional de l'environnement et le Bassin versant St-Maurice n'ont même pas été consulté?

Pourquoi ne pas faire un projet plus humble et qui répond aux besoins de la population, et non pas à une riche clientèle extérieure? Suivons l'exemple du Village des Grandes-Piles. Ils n'ont pas eu à construire des condos en hauteur qui donnent l'impression de déménager la ville à la campagne. Non, ils ont su préserver un paysage champêtre et bucolique. Il n'y a pas de maisons ou de commerces en hauteur, ce qui confère au village un décor de carte postale dont nous devrions être fiers.



## Flash Infos - Élections



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL  
DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

[www.dgeq.qc.ca](http://www.dgeq.qc.ca)

### Comment voter?

Il suffit de marquer le bulletin de vote dans un seul des cercles en utilisant obligatoirement le crayon qui vous est remis par le scrutateur, au bureau de vote.

### Secret du vote (Loi électorale, art. 355-359)

**Sur les lieux d'un bureau de vote**, il est interdit de faire savoir pour quel candidat on a voté ou pour quel candidat on a l'intention de voter. Personne ne peut être obligé de dire pour qui il a voté.

La Plate-forme pour l'égalité des femmes : « *Les enjeux concernant l'égalité des femmes et des hommes et l'égalité des femmes entre elles : engagements pour une société juste et solidaire* » - [http://www.ffq.qc.ca/actions/plate\\_forme\\_election\\_2007.pdf](http://www.ffq.qc.ca/actions/plate_forme_election_2007.pdf)

*Les signataires de cette plate-forme sont :*

 <p><b>afeas</b> FEMMES EN MOUVEMENT</p> <p>Afeas (Association féminine d'éducation et d'action sociale), Mariette Gilbert, présidente <a href="http://www.afeas.qc.ca">www.afeas.qc.ca</a></p>	 <p>Danielle Fournier, présidente <a href="http://www.relais-femmes.qc.ca">www.relais-femmes.qc.ca</a></p>	 <p>Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail (CIAFT), Ruth Rose, présidente <a href="http://www.femmesautravail.qc.ca">www.femmesautravail.qc.ca</a></p>	<p>Réseau des Tables Régionales</p>  <p>de Groupes de Femmes de Québec</p> <p>Ginette Bergevin, présidente <a href="http://www.reseautablesfemmes.qc.ca">www.reseautablesfemmes.qc.ca</a></p>
 <p>Fédération des femmes du Québec (FFQ), Michèle Asselin, présidente <a href="http://www.ffq.qc.ca">www.ffq.qc.ca</a></p>	 <p><b>Centre de documentation</b> sur l'éducation des adultes et la condition féminine</p> <p>Carole Dodier, présidente <a href="http://www.cdeacf.ca">www.cdeacf.ca</a></p>	<p>FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS DE FAMILLES MONOPARENTALES ET RECOMPOSÉES DU QUÉBEC</p>  <p>Nathaly Roy, présidente <a href="http://www.cam.org/~fafmrq/">www.cam.org/~fafmrq/</a></p>	
 <p>L' R D E S C E N T R E S D E F E M M E S D U Q U É B E C</p> <p>L'R des centres de femmes du Québec, France Lavigne, présidente <a href="http://www.rcentres.qc.ca">www.rcentres.qc.ca</a></p>	 <p>Regroupement Naissance Renaissance</p> <p>Regroupement Naissance- Renaissance (RNR), Mirabelle Lavoie, présidente <a href="http://www.naissance-renaissance.qc.ca">www.naissance-renaissance.qc.ca</a></p>	 <p>FÉDÉRATION DU QUÉBEC POUR LE PLANNING DES NAISSANCES</p> <p>Fédération du Québec pour le planning des naissances (FQPN), Francine Mailloux, présidente <a href="http://www.fqpn.qc.ca">www.fqpn.qc.ca</a></p>	 <p>REGROUPEMENT provincial des maisons d'hébergement et de transition pour femmes victimes de violence conjugale</p> <p>Regroupement provincial des maisons d'hébergement et de transition pour femmes victimes de violence conjugale, Rollande Clément, présidente <a href="http://www.maisons-femmes.qc.ca">www.maisons-femmes.qc.ca</a></p>
<p><b>RLQ LN</b></p> <p>Réseau des lesbiennes du Québec (RLQ), Diane Heffernan, coordonnatrice <a href="http://www.algi.qc.ca/asso/rlq-qln/fr_page1_accueil.html">http://www.algi.qc.ca/asso/rlq-qln/fr_page1_accueil.html</a></p>	<p><i>Nouveau Départ</i></p>  <p>Nouveau départ, Micheline Bertrand, présidente <a href="http://www.nouveaudepartnational.ca">www.nouveaudepartnational.ca</a></p>	 <p>Réseau québécois d'action pour la santé des femmes (RQASF), Lydia Assayag, directrice <a href="http://www.rqasf.qc.ca">www.rqasf.qc.ca</a></p>	

## Campagne électorale

**Le vote des femmes, ça compte à 100 % !**

engagements fermes en matière d'égalité, de justice sociale et de luttes contre les discriminations dans le cadre de la présente campagne électorale. Voilà pourquoi 16 groupes nationaux de femmes demandent une rencontre avec les chefs et porte-parole des 5 principaux partis politiques afin qu'ils se commettent sur des questions qui touchent l'ensemble des Québécoises. La lutte à la pauvreté, l'éducation, l'accès aux soins de santé et le développement économique de l'ensemble des régions sont, notamment au cœur de leurs préoccupations.

### *Lutte à la pauvreté*

Les femmes sont particulièrement touchées par la pauvreté : encore aujourd'hui, leurs revenus sont inférieurs à ceux des hommes, elles occupent la majorité des emplois atypiques, accomplissent souvent un travail non rémunéré ou invisible et, lorsqu'elles sont âgées, ont accès à des pensions moins généreuses. De plus, les femmes s'appauvrissent en ayant des enfants : les mères seules affichent des taux de pauvreté de beaucoup supérieurs à ceux des couples avec enfants. Il est donc primordial d'assurer la couverture des besoins essentiels pour l'ensemble des Québécoises.

### *Santé*

Ces dernières années, les services de santé n'ont cessé de se détériorer : les services de soins à domicile sont loin de répondre à l'ensemble des besoins, les listes d'attente demeurent longues, la tendance à la privatisation de certains services s'accroît et les disparités régionales sont de plus en plus préoccupantes. Or, quand les services publics ne répondent plus aux besoins, ce sont principalement les femmes ou encore les groupes communautaires qui prennent la relève. Il est impératif que le prochain gouvernement améliore les soins de santé et les services sociaux, tant en ce qui concerne les services de première ligne, les soins à domicile, les hôpitaux ou les CHSLD.

### *Éducation*

L'accès à l'éducation est l'un des éléments qui a le plus sûrement permis aux femmes de faire des avancées majeures en matière d'égalité. Malheureusement, dans les faits, plusieurs sont forcées de renoncer ou d'abandonner leur projet d'études, faute de ressources financières suffisantes. C'est le cas, notamment, des femmes responsables de familles monoparentales pour lesquelles le programme de prêts et bourses est mal adapté. Les groupes de femmes se joignent au mouvement étudiant pour exiger le maintien du gel des frais de scolarité.

### *Développement économique*

Le Québec doit relever le défi du développement économique à long terme de l'ensemble des régions tout en assurant le développement social. Il faut des politiques actives ciblées et s'assurer qu'elles donneront des résultats en termes de création d'emplois stables, à salaires décentes et accessibles aux femmes. Le prochain gouvernement devra également faire en sorte que les femmes soient davantage présentes dans les lieux de concertations régionaux et locaux afin qu'elles puissent influencer le développement économique de leur communauté.

Source : Communiqué signé par les 16 signataires de la plate-forme sur l'égalité. Vous pouvez lire le texte intégral sur Internet :

<http://www.ffq.qc.ca/communiqués/comm-28-02-2007.html>



Fédération de ressources d'hébergement pour femmes violentées et en difficulté du Québec,  
Manon Monastesse, directrice  
[www.fede.qc.ca](http://www.fede.qc.ca)



REGROUPEMENT QUÉBÉCOIS DES  
**C.A.L.A.C.S.**  
Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel

Regroupement québécois des centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (RQCALACS),  
Carole Tremblay, porte-parole  
[www.rqcalacs.qc.ca](http://www.rqcalacs.qc.ca)



## Femmes de Mékinac

- Un organisme sans but lucratif qui oeuvre depuis septembre 1999 sur le territoire de la M.R.C. de Mékinac;
- Un groupe voué à la reconnaissance de l'implication féminine dans la politique locale (politique municipale entre autres);
- Une équipe dynamique qui travaille à l'amélioration de la condition féminine et qui oriente ses actions par le biais de l'éducation populaire;
- Un centre de femmes, membre de l'IR des Centres de femmes du Québec, qui regroupe une centaine de centres de femmes.
- Un centre de femmes qui offre de l'information et des activités afin d'améliorer l'estime de soi, d'encourager une meilleure connaissance du potentiel féminin et une meilleure prise en charge personnelle sur les plans économique, physique et social.
- Un lieu où toutes les femmes trouveront un accueil chaleureux et une écoute attentive à leurs besoins.
- Femmes de Mékinac (*centre de femmes*) est subventionné par :



L'IR DES  
CENTRES DE  
FEMMES  
DU QUÉBEC

Santé  
et Services sociaux  
Québec

Agence  
de développement  
de réseaux locaux  
de services de santé  
et de services sociaux  
Québec  
Mauricie et  
Centre-du-Québec



211, rue St-Jacques  
Sainte-Thècle, (Québec)  
G0X 3G0



Téléphone : (418) 289-2588  
Ligne d'écoute : (418) 289-2422  
Sans frais : 1-866-666-2422



Télécopie : (418) 289-2589



Messagerie électronique :  
femmes\_mekinac@globetrotter.net



### Heures d'ouverture

Du lundi au jeudi  
de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30

### Horaire - Service d'écoute

Du lundi au mercredi  
de 13 h à 16 h



RETROUVEZ-NOUS SUR LE WEB !  
[www.femmekinac.qc.ca](http://www.femmekinac.qc.ca)